

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GUINOUX**

Envoyé en préfecture le 28/04/2017
Reçu en préfecture le 28/04/2017
Affiché le
ID : 035-213502792-20170428-2017_30-DE

Séance du 27 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept avril, le conseil municipal de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Maire.

PRESENTS : M. Pascal SIMON (Maire), M. Jean-Luc DUPUY, Mme Anne-Marie BEAUFEU, M. Raoul LE PIVERT, M. Yvonnick BESNARD, Mme Marie-Annick CHARTIER, Mme Catherine ETRAVES, M. Gilles GUYON, Mme Marylène HARDY

ABSENTS EXCUSES : Mme Christelle LONCLE (pouvoir à M. Raoul LE PIVERT), M. David PETIT-PHAR (pouvoir à M. Yvonnick BESNARD)

ABSENTS : M. Rémy HERVE, M. Eric LALLE, M. Sébastien MOREL, Mme Annaïg SERPIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Marie BEAUFEU

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 11

Date de la convocation : 19 avril 2017

Date de la publication : 28 avril 2017

Délibération 2017.30

OBJET : TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL 2017


Monsieur le Maire informe que le conseil municipal fixe chaque année les tarifs pour les différents services municipaux. Il convient de fixer les nouveaux tarifs du camping municipal pour l'année 2017, avant son ouverture le 8 juillet prochain.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de l'année 2016, et propose de ne pas les modifier pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- DECIDE de maintenir les tarifs du camping pour l'année 2017, de la manière suivante :

DESIGNATION	TARIFS 2017
Forfait journalier par emplacement	9 € (1 personne) 14 € (2 personnes)
Forfait journalier électricité	3.50 €
Enfants de moins de 3 ans	GRATUIT
Enfants de 3 à 10 ans	2 €/jour
Enfants de plus de 10 ans ou adulte supplémentaire	3 €/jour
Automobile supplémentaire	1 €/jour
Animal	1.50 €/jour
Garage mort	3 €
Tarif fidélité	Réduction de 10% du tarif emplacement journalier pour les séjours de plus de 14 nuitées consécutives
Tarif semaine	Réduction de 10% du tarif emplacement journalier pour les séjours avec une arrivée le lundi et un départ au plus tard le vendredi de la même semaine

Le Maire

Pascal SIMON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GUINOUX**

Envoyé en préfecture le 28/04/2017
Reçu en préfecture le 28/04/2017
Affiché le
ID : 035-213502792-20170428-2017_30-DE

Séance du 27 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept avril, le conseil municipal de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Maire.

PRESENTS : M. Pascal SIMON (Maire), M. Jean-Luc DUPUY, Mme Anne-Marie BEAUFEU, M. Raoul LE PIVERT, M. Yvonnick BESNARD, Mme Marie-Annick CHARTIER, Mme Catherine ETRAVES, M. Gilles GUYON, Mme Marylène HARDY

ABSENTS EXCUSES : Mme Christelle LONCLE (pouvoir à M. Raoul LE PIVERT), M. David PETIT-PHAR (pouvoir à M. Yvonnick BESNARD)

ABSENTS : M. Rémy HERVE, M. Eric LALLE, M. Sébastien MOREL, Mme Annaïg SERPIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Marie BEAUFEU

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 11
Date de la convocation : 19 avril 2017
Date de la publication : 28 avril 2017

Le Maire

Pascal SIMON

